

Baccalauréats général et technologique
AUTORISATION DE PASSER LES EPREUVES ANTICIPEES EN TERMINALE

Nom — Prénom du candidat :né(e) le

Inscrit à la session.....

- Baccalauréat général
- Baccalauréat technologique série :.....

Je demande à présenter à la même session du baccalauréat les épreuves anticipées car :

- J'ai plus de 20 ans au 31 décembre de l'année de l'examen.

Je suis âgé(e) de moins de 20 ans et :

- J'ai un enfant à charge au moment de l'inscription.
- Je suis de retour en formation initiale.
- J'étais régulièrement inscrit aux épreuves anticipées et je n'ai pas pu les subir (totalement ou en partie), en raison d'absence dûment justifiée et indépendante de ma volonté.
- Je réside temporairement à l'étranger au niveau de la classe de première.
- Je réside de façon permanente à l'étranger dans un pays où il n'y a pas de centre d'examen ou un centre d'examen trop éloigné de ma résidence.
- J'ai échoué au baccalauréat général ou au baccalauréat technologique et je me présente de nouveau.
- J'ai subi les épreuves anticipées du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique, et je ne me suis pas inscrit(e) au baccalauréat l'année suivante.
- Je suis déjà titulaire d'un baccalauréat général, d'un baccalauréat technologique, d'un baccalauréat professionnel, d'un brevet de technicien, d'un brevet de technicien agricole.
- Je suis titulaire d'un diplôme étranger sanctionnant des études d'un niveau et d'une durée comparables à ceux des études secondaires françaises.
- J'ai changé de série au niveau de la classe terminale.

Je vous joins obligatoirement un document justifiant ma situation (livret de famille, relevé de notes, certificat de scolarité...).

Mon choix est définitif et ne pourra pas être modifié après la clôture des inscriptions.

Fait à.....le.....

Le candidat

Le représentant légal (*si candidat mineur*)